

Compte rendu Conseil d'école du 09 novembre 2018

École Maternelle Mondétour

CR rédigé par les RPE FCPE

Présents

- Enseignants : Mme Chelini (PS et direction), Mme Cuny (MS/GS), Mme Benard (MS/GS), Mme Gounot (PS), M. Dumas-Pilou (MS), Mme Verne (décharge de Mme Chelini et M. Dumas-Pilhou)
- Mairie : Mme Delamoye (adjointe au sport et périscolaire)
- Représentante de DEM : Mme Brodeau : médiateur école/admin/famille
- Représentants des Parents d'élèves : Fanny, Soizic, Didier, Amine et Christèle
- Secrétaire de séance : Christèle

Présentation des membres du conseil d'école : résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Rôle et attributions du CE

Règlement du CE

CE vote règlement intérieur école
Suggestion sur fonctionnement école
Statut sur proposition école péda
Consulté par la maire,
Choix des manuels,
Organisation RASED APC
Bilan financier
Chaque membre du CE a une voix délibérative

Projet école validé fin septembre sera présenté

Directeur : président de séance

Mairie

DDEM

Enseignants

RPE (délégué départementale de l'éducation nationale -> rôle de médiateur au niveau de l'éducation nationale ; c'est le directeur académique qui désigne)

CE a son propre règlement de CE :

Mme CHELINI a fait une version standard : avec organisation, vote...

Rappelle compo des membres

Rappelle sur nb de fois ou CE se réunit : 6h par an (2/2/2 ou 3/3)

Possibilité de réunir le CE sur convocation : réunion extraordinaire sur des points particuliers

Directeur peut inviter qui il veut pour éclairage sur ordre du jour

RPE peuvent assister

Respect des situations particulières

Sauf urgence information avant 15j et au moins 8j avant on a ODJ

ODJ affiché

CR affiché dans les 8j

A - l'école

- Les effectifs, bilan de la rentrée

1/A la rentrée 2018, sont présents 146 élèves

- 54PS
- 49MS
- 43GS
- 2PS, 1MS, 2MS/GS

Au 15/06, 127 élèves étaient enregistrés. Avec les départs et les arrivées, il y a eu +19 enfants en plus.

Prévision pour 2019 : la demande a lieu la semaine du 5 au 9 novembre : +46 PS /54MS /49 GS donc 149 élèves

Pas de fermeture différée annoncée

Le seuil d'ouverture de classe est de 155 élèves mais avertissement d'être largement au-dessus des seuils.

2/Réunion de rentrée

La réunion de rentrée a été prévue en juin la première semaine de reprise afin de présenter l'école notamment aux nouvelles familles. Elle s'est déroulée en 2 temps : une partie toutes classes confondues, l'autre par classe avec chaque enseignant.

A cette réunion, la directrice a demandé une intervention du périscolaire. La réunion générale a été très longue. A voir avec M Schneitter l'an prochain pour faire une réunion à part si les parents le souhaitent.

3/Réunion échelonnée PS

L'inspecteur a donné son accord fin juin pour qu'elle ait lieu en 2 temps 8h20/8h50 et 9h/9h30. Un affichage avait été fait avant vacances scolaires et un courrier individuel envoyé à tous les parents en fonction des adresses données par la mairie.

Pour cette rentrée, a été pris en compte le fait que certains parents avaient également des enfants entrants en CP, ils leur a donc été proposé une rentrée des PS à 9h pour qu'ils puissent faire tranquillement l'entrée des CP. Tous les parents ont respecté leur créneau horaire.

Pour l'an prochain, la demande doit de nouveau être faite auprès de l'inspecteur. L'équipe enseignante verra si cela est nécessaire en fonction des effectifs et de l'organisation des classes.

4/Organisation de l'école

Direction ¼ de décharge : le vendredi et 1 lundi sur 4

M.Dumas-Pilhou : 33% de décharge remplacée par Mme Verne les mercredi et jeudi.

Remplacement dans l'école : l'équipe enseignante nous informe qu'il est difficile de faire un affichage le matin pour un remplacement sur la journée surtout que souvent l'enseignant est connu à 8h30 seulement.

Il y a une formation syndicale le 23 Novembre : 3 enseignants et 1 ATSEM seront absents.

- Plan Vigipirate : accueil des enfants le matin, cas spécial du mercredi

L'accueil est filtré cette année.

Pour rappel, en 2015/2016 les élèves étaient accueillis dans la cour même en hiver.

En 2016/2017 et 2017/2018, l'équipe enseignante a préféré faire basculer l'accueil dans les classes. Seul les parents des PS et MS coté PS entraient dans l'école avec au portail soit un enseignant, soit une ATSEM.

Pour la rentrée 2018/2019, l'inspecteur a décidé que le portail devait être tenu par les enseignants seulement. En septembre seuls les enseignants de MS/GS se sont occupés

du portail afin de permettre aux enseignants des PS d'accueillir les enfants dans leur classe avec leurs parents. Depuis Octobre, tous les enseignants sont de portail le matin.

Pour rappel 1, le portail ferme à 8h30. En cas de retard, il faut se rendre au portail coté compagnon du rabout.

Pour rappel 2, seul les parents des PS sont autorisés à accompagner leur enfant. Il est rappelé que le non-respect du règlement entrainera la fermeture du portail à tous les parents.

- vote du règlement intérieur

Voté par tous.

- Sécurité des locaux, exercices d'évacuation, PPMS

PPMS date de 2011, il a été mis à jour et validé avec les scénarios se cacher / S'échapper / confinement

3 exercices pour incendie et 3 PPMS par an

Un premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu début octobre, les enseignants et les enfants étaient prévenus.

Un autre aura lieu courant Mars et le dernier d'ici la fin d'année ou seule la directrice connaîtra le jour.

Pour le PPMS, un exercice de confinement a eu lieu en Octobre.

Se cacher sera en début d'année et s'échapper probablement courant Mars.

- Organisation des soins et des urgences dans l'école

Les soins apportés aux élèves sont consignés dans un cahier de soins où sont indiqués la date, l'heure, le type de blessure et de soins apportés.

Si nécessaire, les parents sont appelés, voir le 15 selon le type de blessure.

Certains membres de l'équipe, dont les Atsems, possèdent leur attestation de formation aux premiers secours.

Pause ATSEM entre 13h35/14h30

Enseignant de PS au dortoir

MS des doubles niveaux sont au repos dans la classe de Cécile pendant 30min. Lever vers 14h10. 3 enfants dorment jusqu'à leur réveil.

- Organisation des temps de repos à l'école

En début d'après-midi, les Atsems ont droit à un temps de pause de 30 minutes entre 13h35 et 14h30

Les temps de repos de la PS à la GS sont donc organisés en tenant compte de cette pause réglementaire.

Les PS sont au dortoir sous la surveillance des enseignants, les MS des classes à double niveau se reposent dans les classes de PS sous la surveillance d'une Atsem.

Lorsque l'Atsem part en pause, une autre arrive pour récupérer les MS réveillés qui regagnent leurs classes. Les MS endormis restent sous la surveillance de l'enseignante de PS.

Les MS de M. Dumas-Pilhou sont sous sa surveillance aidé jusqu'à 14h par son Atsem.

Les GS sont sous la surveillance de leurs enseignantes.

Il n'est pas possible de faire dormir les enfants MS/GS au niveau périscolaire, cela est dû à un problème d'encadrement.

- Coopérative scolaire

Les comptes ont été présentés aux RPE en début d'année pour valider l'année 2017-2018 et un point pour présenter l'organisation comptable aux nouveaux RPE maternels a eu lieu au retour des vacances.

Actuellement le compte dispose de 1700€ en caisse

L'école a fait une demande de subvention municipale auprès de la mairie. Son versement a lieu en mai. L'an dernier, la subvention municipale s'élevait à 250 € par classe soit 1250 € pour l'école.

La 1^{ère} participation volontaire des parents a rapporté 2500 €.

Une deuxième participation sera demandée courant mars.

La coopérative finance, entre autre, les sorties des classes, du matériel pour l'école et les classes, et peut être cette année une classe d'eau.

- **Projet d'école : actions de l'année**

Le projet avait une durée de 3 ans mais a été prolongé d'1 an, un avenant a donc été rédigé en septembre par l'équipe enseignante.

Il y a 3 parties :

➤ **Volet « culture littéraire »**

Fréquentation assidue de la bibliothèque de l'école avec des prêts hebdomadaires

Bibliothèque de la ville : nous attendons les propositions

➤ **Évaluation positive**

Utiliser le livret de progrès afin d'échanger avec les familles

➤ **Vivre ensemble**

Les élèves de GS vont travailler sur des activités d'orientation dans l'école (intérieur et cour) durant une période puis, sous forme de tutorat, et par petits groupes, réaliseront ces mêmes jeux d'orientation, d'abord avec des MS et ensuite avec des PS.

➤ **Parcours d'éducation artistique et culturel**

*Parcours culturel :

Des Activités culturelles sont proposées par la mairie et son service culturel

- Visite à la crypte en mars ou avril précédée par un atelier en classe autour de l'artiste Patrick Corillon pour les classes de Mmes Gounot, Bénard et Chelini et de M.Dumas-Pilhou
- Exposition de Boris Chouvellon pour la classe de Mme Cuny en décembre
- Exposition de Johanna Rocard pour la classe de Mme Bénard
- Spectacle de la Compagnie sous le sabot d'un cheval pour la classe de Mme Verne (et M.Dumas-Pilhou)

*Parcours artistique

Cette action se déroule en partenariat avec l'équipe du périscolaire.

5 couleurs seront mises à l'honneur au travers d'activités dans la classe et sur le temps périscolaire. Le vendredi précédent les vacances, il est demandé aux enfants et aux adultes de porter la couleur en question.

Période 1 : le bleu

Période 2 : le rouge

Période 3 : le noir et blanc

Période 4 : le vert

Période 5 : multicolore

Pour l'instant il n'y a pas de sortie décidée par l'équipe enseignante.

A relancer au prochain CE

Coté Coin jardin : il a commencé à être désherbé par quelques classes.

- **Aides aux enfants en difficulté : RASED, APC**

RASED : 1 maitre E (Mme Levraut) travaille sur la pédagogie + 1 maitre G (Mme X) travaille sur le comportement.

Une concertation en décembre entre l'école et Mme Levraut va avoir lieu . Puis des interventions auront lieu en fonction des priorités.

Le Maitre G intervient sur la circonscription.

Un nouveau psychologue devrait arriver pour observation des enfants.

APC : a lieu de 11H45 à 12H05 pour aider les enfants en difficulté.
Une priorité pour les GS en début d'année puis en milieu d'année les MS

- Rencontres parents – enseignants : dates, objectifs
Maintenu en février et juin

- Moyens de communication école-parents
Privilégier le cahier de liaison

En cas d'absence prévenir l'école par mail plutôt que par téléphone dont la messagerie est saturée et qui n'est pas regardée régulièrement.

Il existe des listes de diffusion pour recevoir des messages de l'école. Pour en faire partie il faut envoyer un mail à l'école avec en objet la classe de son enfant.

- Les photos de classe : 30 Novembre au matin.

- Informations diverses : sieste, anglais, carnaval...

- Anglais pas d'intervenant dans l'école.

- Cross : pas de participation. Avant au bois Persan maintenant au stade de rugby ce qui est moins sympa et avec des pb de rotation des bus.

- Pas de projet musique avec Stéphanie Beaudelot car pas de créneaux possible.

- Pas de journée prévue de déguisement à l'école.

- Réunion de rentrée :

Pas de décision pour l'an prochain pour l'organisation des réunions de pré-rentrée des PS. L'équipe enseignante verra cela en temps voulu. Mais il n'y aura pas de visite collective d'établissement car cela ne profitent pas aux enfants.

- Cahier d'activité aux vacances scolaires :

C'est un choix personnel de l'enseignant. Pour les PS il n'est jamais remis à la Toussaint chez Cécile Gounot.

Pour Sylvie Cuny, les cahiers sont en préparation, certain travaux étant affichés en classe.

B - la mairie-le périscolaire

- Travaux : point sur les demandes

*Portail compagnon rabot : la sonnette ne fonctionne plus. Elle a été démontée donc travaux en cours.

Une demande avait été faite au 3^{ème} Trimestre pour un 2eme récepteur qui sera posé avant fin 2018.

2 visiophones demandés

*Pose portail coté pré pour éviter d'aller derrière le bâtiment: installation 2^{ème} portail : devis en cours.

*Pose d'un verrou porte dans préau pour éviter que les parents indisciplinés ne sortent par-là malgré le sens interdit et laisse ensuite la porte du périscolaire ouverte, cela pose un grave problème de sécurité pour les enfants. Mais la pose de ce verrou est refusée pour des raisons de sécurité.

*Demande de réparation du volet sur la porte périscolaire va être étudié.

*Elimination de la partie en terre le long du grillage (demande 3^{ème} trimestre) : demande prise en compte pour cimenter. Reste en attente de décision.

*Etude d'un aménagement de cours avec marquage au sol : envoi d'un croquis par Mme Chelini pour délimiter jeu de ballon, un labyrinthe le long de la descente de cantine, Coté arbre un chemin pour les vélos avec passage piéton, ajouter une table. A SUIVRE PROCHAIN CE

*Trou coté plaque d'égout : demande prise en compte.

- L'isolation de la cantine

*Problème de bruit à la cantine : 120 enfants : des travaux ont déjà été fait sur les murs. Les enseignants qui y mangent trouvent que le bruit tout à fait correct. Peut-être un peu plus bruyant cette année coté PS car il y a plus de PS cette année.

*Mme Delamoye propose une mesure des décibels.

- La consultation sur la semaine de l'élève/enfant : temps scolaire et périscolaire, horaires, rythmes

La consultation a été décalée suite à un problème informatique au départ.

Le Comité de suivi + Conseil périscolaire aura lieu en décembre (entre le 2 et le 22) où on aura les résultats.

Pour les problèmes d'adresse mail, ne pas hésiter à faire remonter les informations au pôle famille qui transfère à Opensource.

Pour l'instant sur Orsay, 196 votes sur toutes les écoles sur 2000 familles.

Prochain Conseil périscolaire : En décembre, date à venir.

- Informations sur le périscolaire : effectifs, taux d'encadrement, activités proposées, dates des conseils périscolaires et de la commission des menus, organisation du centre de loisirs durant les vacances

Effectifs : 85% des enfants restent sur 1ere heure, 55% sur 2eme heure, 30% sur 3eme heure.

Une augmentation du nombre d'enfants a été constatée le mercredi : passage d'environ 30 à 50 enfants cette année.

Coté Encadrement c'est 1 animateur pour 14 enfants.

Les Activités proposées aux PS : jeux libres, sociabilisation

Et MS/GS : thème de la mer pour décliner activités artistiques

Commission des menus : 13 décembre au centre

Organisation pour le centre de loisirs : l'affichage à l'école dans les panneaux d'affichage et sur le site pendant toute la durée des vacances est demandé et pris en compte.

Un affichage des nouveaux animateurs sur la porte d'accueil ainsi que l'animateur référent par classe est demandé. Mme Delamoye nous demande de voir directeur avec Lucas.

- **A fixer**

Choix d'une date du prochain conseil d'école : jeudi 21 Mars à 18h